



Règlement de Participation au concours de dessin "Dessine-moi ta famille"

Concours individuel – 10 ans des Semaines de la Parentalité

Article 1 – Objet du concours

Le concours de dessin « Dessine-moi ta famille » est organisé à l'occasion des 10 ans des Semaines de la Parentalité. Ce concours invite les enfants à représenter leur vision de la famille, et ce qu'elle que soit sa forme. L'objectif est de promouvoir l'événement des Semaines de la Parentalité tout en stimulant la créativité des plus jeunes sur cette thématique au cœur de nos missions.

Article 2 – Public concerné

Le concours est ouvert aux enfants âgés de 5 à 12 ans (nés entre 01/01/2014 et 01/01/2021) résidants dans le département du Puy-de-Dôme, répartis en deux catégories d'âge :

- Catégorie 1 : Enfants de 5 à 8 ans
- Catégorie 2 : Enfants de 9 à 12 ans

Article 3 – Modalités de participation

Chaque enfant peut participer en réalisant un dessin sur le thème : « Dessine-moi ta famille ».

La participation est gratuite et limitée à un dessin par enfant. Les frais d'envoi des dessins sont à la charge des parents ou des tuteurs légaux.

Les dessins doivent être réalisés sur une feuille blanche au format A4. Toutes les techniques de dessin seront autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile). L'utilisation de l'intelligence artificielle et des outils numériques pour la réalisation des dessins est strictement interdite.

Au dos de chaque dessin, les mentions suivantes doivent être indiquées :

- Prénom, Nom et âge de l'enfant

Le dessin, si possible non plié, ainsi que **la fiche d'inscription / formulaire de consentement complétés** (à retrouver ci-dessous), sont à envoyer par courrier jusqu'au 30/04/2026 (date de la poste faisant foi) à :

*Caf du Puy-de-Dôme, Service Communication
4 rue Auger - CS 85890
63032 CLERMONT-FERRAND Cedex 9*

ou par mail à communication@caf63.caf.fr

Il peut également être déposé dans l'un des accueils Caf suivants : Siège de la Caf, 2 rue Auger à Clermont-Ferrand / Antenne Caf d'Issoire, 26 rue du Mas / Antenne Caf de Thiers - Pôle de services Audembron, 20 rue des Docteurs Dumas / Antenne Caf de Riom, 2 bis avenue de Châtel



Article 4 – Sélection et récompenses

Un jury composé de représentants de la Caf du Puy-de-Dôme, de membres du SDSF et de partenaires de l'événement des Semaines de la Parentalité sélectionnera les œuvres gagnantes. Les critères d'évaluation incluent : respect du thème, originalité, créativité, et expression des valeurs symbolisant la famille. Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie d'âge. Un prix spécial du jury sera également un dessin particulièrement remarquable, toutes catégories confondues. Les prix attribués sont les suivants pour chacun des catégories :

Catégorie 5-8 ans :

- 1er lot = un séjour vacances d'une semaine pour 4 personnes dans un [centre Cevéo](#)
- 2e lot = une journée en famille (4 personnes) au [Parc Animalier d'Auvergne](#)
- 3e lot = 1 entrée enfant + 1 entrée adulte d'une valeur de 22€ pour [Palomano](#)
- 4e lot = 2 entrées pour [Kizou](#)
- 5e lot = une visite 1 adulte/1 enfant à la [Ferme du champ rouge](#)
- 6e lot = 1 un pack de 10 mini figurines [Zanimiz](#)
- 7e lot = 1 place à [Fermiland](#)
- Lot 8 à 10 = un livre offert par la [Librairie Les Volcans](#)

Catégorie 9-12 ans :

- 1er lot = un séjour vacances d'une semaine pour 4 personnes dans un [centre VVF](#)
- 2e lot = une journée en famille (4 personnes) au [Parc Animalier d'Auvergne](#)
- 3e lot = 4 billets aller-retour pour le [Panoramique des Dômes](#)
- 4e lot = 1 pass'famille (2 adultes et 2 enfants) pour le [Musée de Gergovie](#)
- 5e lot = 1 bon cadeau d'une valeur de 20 € pour [Adventure center](#)
- 6e lot = 1 T-Rex articulé [Zanimiz](#)
- 7e lot = 2 entrées pour le [Musée de la céramique à Lezoux](#)
- Lot 8 à 10 = un livre offert par la [Librairie Les Volcans](#)

Un lot sera remis à chaque participant le 23 mai lors de l'événement qui se tiendra à Cournon (cf. ci-dessous)

Article 5 – Remise des prix

Les lauréats seront invités à une cérémonie de remise des prix lors de la journée de lancement des Semaines de la Parentalité, le samedi 23 mai 2026 à 15h30 à la Salle Polyvalente de Cournon d'Auvergne.

Article 6 – Droit à l'image

Les dessins pourront être réutilisés sur les supports de communication, sites internet/intranet et réseaux sociaux de la Caf.

Les représentants légaux des participants s'engagent à fournir une autorisation parentale pour toute diffusion de photos ou vidéos prises lors de la remise des prix ou pour la valorisation du projet.

Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Aucune contrepartie ne pourra être réclamée en échange de l'utilisation des dessins. Et en aucun cas, la Caf du Puy-de-Dôme ne pourra être tenue responsable d'un incident ou d'un événement imprévu qui pourrait entraver le bon déroulement du concours.



Fiche d'inscription concours de dessin "Dessine-moi ta famille"

Merci de remplir cette fiche lisiblement (ou de recopier les éléments dans le mail). Une fiche par participant.

CONSENTEMENT PARENTAL – CONCOURS DE DESSIN

Je soussigné.e (Nom et prénom) _____, représentant légal, autorise la participation (Nom et prénom de l'enfant) : _____.

Enfant :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

☐ Catégorie 1 : 5 à 8 ans

☐ Catégorie 2 : 9 à 12 ans

Commune de résidence : _____

Coordonnées du représentant légal :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Quelques lignes pour expliquer le dessin :

☐ Je donne mon consentement au traitement de ses données personnelles dans le cadre du concours de dessin.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) de mes droits et des modalités de traitement.

☐ Atteste que le dessin a été réalisé par mon enfant, sans aide extérieure ou recours à des outils numériques.

Lieu : _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal avec la mention « Lu et approuvé » :

Traitement des données personnelles

Les informations recueillies par la Caf dans ce formulaire sont enregistrées par les organisateurs du concours dans le but de gérer les inscriptions (base légale : consentement parental) et de contacter les participants ou leurs représentants légaux. Données : identité de l'enfant, coordonnées du représentant légal, informations liées à la participation. Destinataires : services internes. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant, de retrait du consentement, ... en contactant les organisateurs. Ces données ne seront ni vendues ni transmises à des tiers et seront conservées uniquement pendant la durée du concours.